

Courbiac 2023 : courte présentation et programme

Il s'agit d'un chantier de fouille en milieu hyperbare (subaquatique) dans le fleuve Charente (communes de Saintes et de Fontcouverte, 17100). La période concernée pour la phase terrain est du 04 septembre 2023 au 20 octobre 2023. Nous travaillerons en semaine du lundi au vendredi. Idéalement également les samedis sur de la prospection dans l'environnement des deux épaves s'il y a assez de monde, voire sur de l'enregistrement des bois et autres mobiliers archéologiques du chantier.

Il s'agit d'une fouille programmée sur le site de deux épaves antiques. Elles sont toutes les deux en position retournée et apparaissent à environ 7,50m de profondeur. La campagne 2023 devrait permettre de poursuivre l'étude de l'épave n°1 :

- documentation des bois *in situ* (carroyages, relevés, aspirateurs à sédiments, nettoyage, marquage, photogrammétrie, etc.) ;
- prélèvement de ces derniers pour une étude exhaustive hors d'eau (photogrammétrie, relevés de chaque face, enregistrement classique, éventuellement prélèvement pour de la dendrochronologie et de la dendrologie, etc.) ;
- prélèvement des sédiments qui sont à l'intérieur de l'épave pour les tamiser en surface ;
- poursuite de l'extension des sondages (dont un sur l'extrémité amont de l'épave n°1).

Une campagne de carottages dans le chenal et sur les plaines environnantes seront réalisées, normalement pendant la campagne.

De même nous aurons un test de levé géomagnétique sur site (au fond du fleuve) pendant la campagne.

Il est également envisagé de réaliser de la prospection sur une zone très large en plongée, uniquement les samedis (s'il y aura assez de monde) et en semaine si nous sommes assez nombreux.

Le CAH (Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie) est obligatoire pour pouvoir plonger sur le chantier. Néanmoins, il y a pas mal de choses à faire également en surface : tamisage des sédiments avec enregistrement et inventaire du mobilier découvert (et éventuellement dessins et prélèvements), étude (relevés, enregistrement photographique et fiche) des bois en surface, etc.

L'hébergement sera pris en charge par la subvention du chantier, de même que les repas des midis et des soirs (en commun). Les frais des déplacements seront pris en charge *a minima* sur un trajet aller/retour, voire plus si les subventions le permettent.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à me solliciter.

Jonathan

Lien pour plus d'information sur ce chantier :

- <https://www.eveha.fr/index.php/2022/05/10/dans-la-charente-les-vestiges-exceptionnels-de-deux-epaves-antiques/>

